



Comme annoncé lors de la séance publique de notre liste pendant la campagne des Elections Municipales de Mars dernier, voici le premier numéro de notre bulletin d'informations municipales. Sa périodicité sera mensuelle, et son objectif est de présenter « en bref » aux habitants de Roscanvel les travaux en cours de l'équipe municipale ainsi que les faits marquants du mois concerné, aujourd'hui la cérémonie du 18 Juin.

Nous serons heureux de connaître vos suggestions et/ou vos commentaires que vous pourrez adresser à la Mairie. Ce bulletin sera disponible sur le site Internet : www.roscanvel.fr, en Mairie, à l'agence postale de Roscanvel et distribué sous forme papier comme « Le lavoir » dans les boîtes aux lettres.

CEREMONIE DU SOUVENIR DU 18 JUIN 1940 à ROSCANVEL



Le 18 juin prochain la commune de Roscanvel commémore l'appel du 18 juin 1940 lancé sur les ondes depuis Londres par le Général de Gaulle.

La cérémonie est cette année marquée par la présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

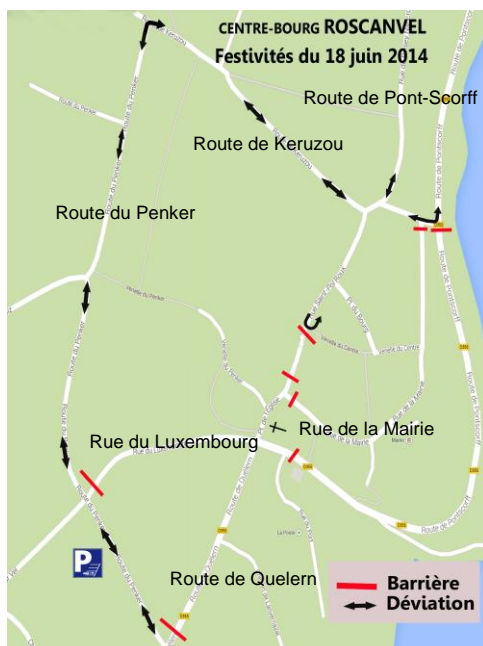
Le rassemblement est prévu sur la place de l'église à partir de 10 heures. La manifestation débutera par l'accueil des autorités militaires à 10 heures 30, suivi par la remise des décorations.

Participeront à cette manifestation la compagnie des fusiliers marins accompagnés des chiens de défense de l'île longue ainsi que les élèves des classes de 4ème et de 3ème du Collège Alain de Crozon – lecture de témoignages et chants.

Clôture de la cérémonie, le salut aux Drapeaux sera suivi vers 11 heures 15 d'une réception organisée par la Municipalité.

Tous les habitants de Roscanvel et plus particulièrement les vétérans sont chaleureusement invités à cette manifestation.

En prévision d'une circulation difficile à l'entrée du bourg, une déviation de la circulation sera mise en place au niveau de Quélern pour tous les véhicules se dirigeant vers la pointe des Espagnols.



Interdiction de stationner Place de l'Église la veille

Mise en place des déviations
et des barrières
le 18 Juin à 8h30 jusqu'à 12h30

Quélern

Les véhicules seront déviés à Quélern pour
rejoindre la Pointe des Espagnols

Centre Bourg

Le centre-bourg ne sera pas accessible en voiture
à partir de 8h30 jusqu'à 12h30

Une déviation sera mise en place par la route du Penker
et la Route de Keruzou pour la Pointe des Espagnols



Information d'un exercice Interarmées du 24 au 26 Juin sur le territoire de la commune de Roscanvel : 130 militaires environ patrouilleront à pied, principalement sur les sentiers côtiers et les chemins. Le stade de la commune sera utilisé le 26 Juin. Des moyens de simulation (tirs à blanc) ainsi que des moyens de transport terrestre, maritime et aérien sont susceptibles d'être employés dans le respect des règles de sécurité et de la quiétude de la commune.

Finances Communales : Les budgets de la Commune, de l'Assainissement, du CCAS et du Camping ayant été adoptés lors de la séance du Conseil Municipal du 22 avril, le travail de recherche des financements nécessaires a été engagé immédiatement : consultation de 4 établissements financiers et analyse des offres.

Nous avons pu obtenir les prêts nécessaires tels que budgétés tant pour le Budget Principal (210 000€) que pour l'Assainissement (685 000€) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Fonds d'Epargne) dans les meilleures conditions possibles (taux 2.25%, durée 25 et 40 ans).

Parallèlement nous avons entamé la discussion avec les responsables du Ministère de la Défense sur le problème de la contribution du CPEOM de Quéléren aux charges d'exploitation du système d'Assainissement Collectif qui doit donner lieu à une convention ad hoc. L'objectif est d'obtenir une participation significative, économiquement justifiée de façon à ce que les contribuables de la commune ne soient pas lésés sur cette opération.

Dans le même temps, le chantier de la dématérialisation des flux de données comptables vis-à-vis de la Direction des Finances Publiques est en cours de lancement (formation des agents et élus, renforcement de l'équipement informatique et logiciel). Ce projet s'impose réglementairement à toutes les communes de la Presqu'île et à la Communauté de Commune.

Rythmes scolaires : Finalisation des ateliers pour l'année scolaire 2014-2015. Ils seront répartis sur 2 jours, le mardi et le jeudi de 15h à 16h30. Les enfants des classes maternelles petite et moyenne sections ne sont pas concernés.

Les activités proposées seront :
le mardi : Orchestre, Yoga, Judo,
le jeudi : Théâtre, Arts Plastiques / Découverte environnement, Bande Dessinée.

Les 44 enfants concernés seront répartis en 3 groupes. L'enfant pourra suivre les activités du mardi et/ou du jeudi. Les activités seront figées sur un trimestre excepté pour l'activité Orchestre pour lequel l'enfant s'engagera sur l'année. Cette activité est réservée aux élèves de CM2/CM1/CE2, limitée à 14 places et programmée uniquement le mardi.

Le mercredi l'école se terminera à 12h, il n'y aura pas cantine ce jour là.

Projet de « Numérisation » de l'Ecole : Il s'agit d'équiper l'école d'un système de vidéo projection sur tableaux blancs dans chaque classe ainsi que d'ordinateurs. Les études de besoin et de recherche de solutions sont faites par l'Ecole communale de Roscanvel avec les membres de la Commission Ecole du Conseil Municipal.

Lors de la dernière réunion du 5 Juin avec l'animateur TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) le groupe a envisagé l'achat d'un vidéo projecteur interactif par classe et d'un ensemble de tablettes numériques ou d'ordinateurs portables commun pour l'école. L'installation Ethernet de l'école devra être rénovée.

Travaux : Suite à l'obtention des prêts la reprise des travaux **d'assainissement et d'enfouissement** est prévue fin Juin.

Lanvernazal : Les travaux de collecte des eaux pluviales sont réalisés. Ceux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sont à terminaison. La mise en place des candélabres pour l'éclairage public est prévue en Juillet. La réimplantation des pavés autobloquants est prévue quant à elle au dernier trimestre 2014.

Quéléren : L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques est terminé. Les poteaux en béton sont enlevés.

Jardin du souvenir : La préparation du terrain est faite. Des devis sont en cours d'établissement pour son aménagement. Les travaux sont prévus au dernier trimestre 2014.

Jardin Pédagogique rue de la Mairie : L'implantation du parcours fleuri a commencé. Les semis sont en cours.

Brèves : Travaux de nettoyage, d'entretien, de mise à jour...

Camping : Pour la saison d'été, travaux de nettoyage et d'entretien. Télévisions et antennes ont été commandées. Des travaux d'amélioration pour la saison 2015 sont en cours de préparation.

Port : - En attente de devis pour l'achat de 3 bouées pour délimitation du port. - Nettoyage du talus, débouchage de la canalisation du point d'eau douce sur le terre-plein. - Commande d'un panneau d'affichage.

Sécurité Routière : Commande de panneaux de signalisation.

Chemins et sentiers communaux : Une convention entre la Mairie et une ou deux associations est en cours de signature pour l'entretien des chemins communaux à réaliser avant fin Juin.

Plan de Roscanvel : Une nouvelle édition du plan de Roscanvel est en cours d'impression pour remplacer celle de 2006 qui est épuisée. La carte a été mise à jour, avec en particulier les nouvelles versions du GR 34 et des sentiers de Promenade, de Randonnée pédestre et de VTT. Les listes d'artisans, commerçants et informations pratiques ont été revues.

Le Plan sous forme de dépliant sera distribué à la Mairie, à la Poste et dans les Offices de Tourisme du Finistère : Crozon, Châteaulin, Brest et Quimper.

Fête des voisins : Elle a eu lieu le vendredi 30 Mai sous le hangar à bateaux pour les quartiers de Lanvernazal, Quéléren, le Bourg, Kerhuel et Kerincuff, et dans les quartiers de Tregoudan, Run a C'had, Route du Menez et Mencaer, et le Dimanche 1^{er} Juin à Lodoen. 210 personnes environ y ont participé et partagé repas, chants, et parfois danses dans un climat très chaleureux.

Commissions ouvertes : Les différentes commissions municipales sont ouvertes aux habitants qui désirent y participer. Les inscriptions se font à la mairie.